Pie IX

9 juin 1862

Allocution consistoriale *Maxima quidem*

Condamnations des erreurs modernes découlant du naturalisme

Par cette importante allocution, Pie IX dénonçait les nombreuses erreurs liées au naturalisme, qui s'attaquent aux fondement même de la religion et dont l'essor était inquiétant. Cette allocution est citée comme source de nombreuses propositions condamnée dans le Syllabus de 1864. La constitution *Dei Filius* du Concile Vatican I donnera une sanction solennelle à beaucoup de ces condamnations.

Dans le consistoire secret du 9 juin 1862, auquel assistaient, outre les cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, les Patriarches, Primats, Archevêques, et Évêques réunis à Rome à l'occasion de la canonisation des martyrs du Japon et de Michel de Sanctis.

Vénérables Frères,

Nous avons été pénétré d'une joie profonde, lorsque Nous avons pu hier, avec l'aide de Dieu, décerner les honneurs et le culte des saints à vingt-sept intrépides héros de notre divine religion, et cela en vous possédant à nos côtés, vous qui, doués d'une si haute piété et de tant de vertus, appelés à partager notre sollicitude au milieu de temps si douloureux, combattant vaillamment pour la maison d'Israël, êtes pour Nous une consolation et un appui souverain. Plût à Dieu que, pendant que Nous sommes inondé de cette joie, aucune cause de chagrin et de deuil ne vînt Nous contrister d'ailleurs ! En effet Nous ne pouvons pas ne pas être accablé de douleur et d'angoisses, lorsque Nous voyons les dommages et les maux si tristes et à jamais déplorables dont l'Eglise catholique et la société civile elle-même sont misérablement tourmentées et opprimées au grand détriment des âmes. Vous connaissez en effet, Vénérables Frères, cette guerre implacable déclarée au catholicisme tout entier par ces mêmes hommes qui, ennemis de la croix de Jésus-Christ, impatients de la saine doctrine, unis entre eux par une coupable alliance, ignorent tout, blasphèment tout, et entreprennent d'ébranler les fondements de la société humaine, bien plus, de la renverser de fond en comble si cela était possible ; de pervertir les esprits et les cœurs, de les remplir des plus pernicieuses erreurs et de les arracher à la religion catholique. Ces perfides artisans de fraudes, ces fabricateurs de mensonges ne cessent pas de faire sortir des ténèbres les monstrueuses erreurs des anciens temps, déjà tant de fois réfutées et vaincues par les plus sages et les plus savants écrits et condamnées par les plus sévères jugements de l'Eglise ; de les exagérer en les revêtant de formes et de paroles nouvelles et fallacieuses et de les propager partout et de toute manière. Avec cet art détestable et vraiment satanique, ils souillent et pervertissent toute science, ils répandent pour la perte des âmes un poison mortel, ils favorisent une licence effrénée et les plus mauvaises passions ; ils bouleversent l'ordre religieux et social ; ils s'efforcent de détruire toute idée de justice, de vérité, de droit, d'honneur et de religion, et ils tournent en dérision, insultent et méprisent la doctrine et les saints préceptes du Christ. L'esprit se refuse et recule d'horreur à toucher, même légèrement, les principales de ces erreurs pestilentielles par lesquelles ces hommes, dans nos temps malheureux,

troublent toutes les choses divines et humaines.

Le naturalisme

> *ces hommes détruisent complètement la cohésion nécessaire qui, par la volonté de Dieu, unit l'ordre naturel et l'ordre surnaturel*

Personne de vous n'ignore, Vénérables Frères, que ces hommes détruisent complètement la cohésion nécessaire qui, par la volonté de Dieu, unit l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et qu'en même temps ils changent, renversent et abolissent le caractère propre, véritable, légitime de la Révélation divine, l'autorité, la constitution et la puissance de l'Eglise. Et ils en arrivent à cette témérité d'opinion qu'ils ne craignent point de nier audacieusement toute vérité, toute loi, toute puissance, tout droit d'origine divine ; ils n'ont pas honte d'affirmer que la science de la philosophie et de la morale, ainsi que les lois civiles, peuvent et doivent ne pas relever de la révélation et décliner l'autorité de l'Eglise ; que l'Eglise n'est pas une société véritable et parfaite, pleinement libre, et qu'elle ne peut pas s'appuyer sur les droits propres et permanents que lui a conférés son divin Fondateur ; mais qu'il appartient à la puissance civile de définir quels sont les droits de l'Eglise et dans quelles limites elle peut les exercer. De là, ils concluent à tort que la puissance civile peut s'immiscer aux choses qui appartiennent à la religion, aux mœurs et au gouvernement spirituel, et même empêcher que les prélats et les peuples fidèles communiquent librement et mutuellement avec le Pontife romain, divinement établi le pasteur suprême de toute l'Eglise ; et cela afin de dissoudre cette nécessaire et très étroite union qui, par l'institution divine de Notre-Seigneur lui-même, doit exister entre les membres mystiques du corps du Christ et son chef vénérable. Ils ne craignent pas non plus de proclamer avec ruse et fausseté, devant la multitude, que les ministres de l'Eglise et le Pontife romain doivent être exclus de tous droits et de toute puissance temporelle.

Négation de la révélation

> *Tandis qu'ils font malicieusement dériver toutes les vérités de religion de la force native de la raison humaine, ils accordent à chaque homme une sorte de droit primordial par lequel il peut librement penser et parler de la religion et rendre à Dieu l'honneur et le culte qu'il trouve le meilleur selon son caprice.*

En outre, ils n'hésitent pas, dans leur extrême impudence, à affirmer que non seulement la révélation divine ne sert de rien, mais qu'elle nuit à la perfection de l'homme, qu'elle est elle-même imparfaite et par conséquent soumise à un progrès *continu* et *indéfini* qui doit répondre au progrès de la raison humaine. Aussi osent-ils prétendre que les prophéties et les miracles exposés et racontés dans les Livres sacrés sont des fables de poètes ; que les saints mystères de notre foi sont le résultat d'investigations philosophiques ; que les livres divins de l'Ancien et du Nouveau Testament ne contiennent que des mythes, et que, ce qui est horrible à dire, Notre-Seigneur Jésus-Christ est une fiction mythique. En conséquence, ces turbulents adeptes de dogmes pervers soutiennent que les lois morales n'ont pas besoin de sanction divine, qu'il n'est point nécessaire que les lois humaines se conforment au droit naturel ou reçoivent de Dieu la force obligatoire, et ils affirment que la loi divine

n’existe pas. De plus, ils nient toute action de Dieu sur le monde et sur les hommes, et ils avancent témérairement que la raison humaine, sans aucun respect de Dieu, est l’unique arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal ; qu’elle est à elle-même sa loi, et qu’elle suffit par ses forces naturelles pour procurer le bien des hommes et des peuples. Tandis qu’ils font malicieusement dériver toutes les vérités de religion de la force native de la raison humaine, ils accordent à chaque homme une sorte de droit primordial par lequel il peut librement penser et parler de la religion et rendre à Dieu l’honneur et le culte qu’il trouve le meilleur selon son caprice.

Le panthéisme

> *ils ne craignent pas d’affirmer que la Divinité suprême, pleine de sagesse et de providence, n’est pas distincte de l’universalité des choses ; que Dieu est la même chose que la Nature, sujet comme elle aux changements ; que Dieu se confond avec l’homme et le monde, que tout est Dieu, que Dieu est une même substance, une même chose que le monde, et par suite qu’il n’y a point de différence entre l’esprit et la matière*

Or, ils en viennent à ce degré d’impiété et d’impudence qu’ils attaquent le ciel et s’efforcent d’éliminer Dieu lui-même. En effet, dans une méchanceté qui n’a d’égale que leur sottise, ils ne craignent pas d’affirmer que la Divinité suprême, pleine de sagesse et de providence, n’est pas distincte de l’universalité des choses ; que Dieu est la même chose que la Nature, sujet comme elle aux changements ; que Dieu se confond avec l’homme et le monde, que tout est Dieu, que Dieu est une même substance, une même chose que le monde, et par suite qu’il n’y a point de différence entre l’esprit et la matière, la nécessité et la liberté, le vrai et le faux, le bien et le mal, le juste et l’injuste. Certes, rien de plus insensé, rien de plus impie, rien de plus répugnant à la raison même ne saurait être imaginé. Ils font dérision de l’autorité et du droit avec tant de témérité qu’ils ont l’impudence de dire que l’autorité n’est rien, si ce n’est celle du nombre et de la force matérielle ; que le droit consiste dans le fait, que les devoirs des hommes sont un vain mot et que tous les faits humains ont force de droit.

Matérialisme

> *ils n’hésitent pas à substituer à la place du droit véritable et légitime le droit faux et menteur de la force et à subordonner l’ordre moral à l’ordre matériel*

Ajoutant ensuite les mensonges aux mensonges, les délires aux délires, foulant aux pieds toute autorité légitime, tout droit légitime, toute obligation, tout devoir, ils n’hésitent pas à substituer à la place du droit véritable et légitime le droit faux et menteur de la force et à subordonner l’ordre moral à l’ordre matériel. Ils ne reconnaissent d’autre force que celle qui réside dans la matière. Ils mettent toute la morale et l’honneur à accumuler la richesse par quelque moyen que ce soit et à assouvir toutes les passions dépravées. Par ces principes abominables, ils favorisent la rébellion de la chair contre l’esprit ; ils l’entretiennent et l’exaltent, et ils lui accordent ces droits et ces dons naturels qu’ils prétendent méconnus par la doctrine catholique ; méprisant ainsi l’avertissement de

l'Apôtre, qui s'écrie : « Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; si vous mortifiez la chair par l'esprit, vous vivrez. « Ils s'efforcent d'envahir et d'anéantir les droits de toute propriété légitime, et ils imaginent, par la perversité de leur esprit, une sorte de droit *affranchi de toute limite,* dont, selon eux, jouirait l'Etat, dans lequel ils prétendent témérairement voir la source et l'origine de tous les droits.

Atteinte à la souveraineté du Saint-Siège

Mais pendant que Nous parcourons rapidement et avec douleur ces erreurs principales de notre malheureux siècle, Nous oublions de rappeler, Vénérables Frères, tant d'autres faussetés presque innombrables que vous connaissez parfaitement et à l'aide desquelles les ennemis de Dieu et des hommes s'efforcent de troubler et d'ébranler la société sacrée et la société civile. Nous passons sous silence les injures, les calomnies, les outrages si graves et si multipliés dont ils ne cessent de poursuivre les ministres de l'Eglise et ce Siège Apostolique. Nous ne parlons pas de cette hypocrisie odieuse avec laquelle les chefs et les satellites de cette rébellion et de ce désordre, surtout en Italie, affectent de dire qu'ils veulent que l'Eglise jouisse de sa liberté, tandis qu'avec une audace sacrilège ils foulent aux pieds de plus en plus chaque jour les droits et les lois de cette Eglise, la dépouillent de ses biens, persécutent des prélats et des ecclésiastiques noblement voués à leur ministère, les emprisonnent, chassent violemment de leurs asiles les disciples des ordres religieux et les vierges consacrées à Dieu, et ne reculent devant aucune entreprise pour réduire à une honteuse servitude et pour opprimer l'Eglise.

Unité de l'épiscopat avec le Saint-Siège

Pendant que votre présence si désirée Nous cause une allégresse singulière, vous êtes témoins vous-mêmes de la liberté qu'ont aujourd'hui en Italie nos Vénérables Frères dans l'épiscopat, qui, combattant avec courage et persévérance les combats du Seigneur, ont été, à notre profonde douleur, empêchés de venir vers nous et de se trouver avec vous, d'assister à cette assemblée, ce qu'ils désiraient si vivement, ainsi que les Archevêques et Evêques de la malheureuse Italie Nous l'ont fait savoir par leurs lettres toutes remplies, envers Nous et envers le Saint-Siège, d'amour et de dévouement. Vous ne voyez non plus ici aucun des Prélats du Portugal, et Nous sommes vivement affligé en considérant la nature des difficultés qui se sont opposées à ce qu'ils prissent le chemin de Rome. Nous omettons aussi de rappeler les tristes horreurs que les sectateurs de ces perverses doctrines accomplissent, à la cruelle désolation de notre cœur, du vôtre et de celui des gens de bien. Nous ne disons rien de cette conspiration impie, de ces manœuvres coupables et fallacieuses par lesquelles ils veulent renverser et détruire la souveraineté temporelle de ce Saint-Siège. Il nous plaît davantage de rappeler cette admirable unanimité avec laquelle vous-mêmes, unis à tous les Vénérables Prélats de l'univers catholique, vous n'avez jamais cessé, et par vos lettres adressées à Nous, et par vos écrits pastoraux adressés aux fidèles, de dévoiler et réfuter ces perfidies, enseignant en même temps que cette souveraineté temporelle du Saint-Siège a été donnée au Pontife romain par un dessein particulier de la divine Providence, et qu'elle est nécessaire, afin que ce Pontife romain, n'étant sujet d'aucun prince ou d'aucun pouvoir civil, exerce dans toute l'Eglise, avec la plénitude de sa liberté, la suprême puissance et autorité dont il a été divinement investi par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, pour conduire et gouverner le troupeau entier du Seigneur, et qu'il puisse pourvoir au plus grand bien de l'Eglise, aux besoins et aux avantages des fidèles.

Les sujets lamentables dont Nous vous avons jusqu'ici entretenus, Vénérables Frères, forment sans doute un douloureux spectacle. Qui ne voit, en effet, que tant de dogmes impies, que tant de machinations et de folies dépravées corrompent chaque jour plus misérablement le peuple chrétien, le poussent à la ruine, attaquent l'Eglise catholique, sa doctrine salutaire, ses droits et ses lois vénérables, ses ministres sacrés, propagent les vices et les crimes et bouleversent la société civile elle-

même ?

Condamnation de ces erreurs

> *élevant notre voix apostolique en votre illustre assemblée, Nous réprouvons, proscrivons et condamnons les erreurs ci-dessus énoncées, non seulement comme contraires à la foi et à la doctrine catholiques, aux lois divines et ecclésiastiques, mais même à la loi et à la justice naturelle et éternelle et à la droite raison.*

Aussi, quant à Nous, Nous souvenant de notre charge apostolique et plein de sollicitude pour le salut spirituel de tous les peuples qui Nous ont été divinement confiés, « comme, » pour Nous servir des mots de saint Léon notre prédécesseur, « Nous ne pouvons autrement gouverner ceux qui Nous sont confiés qu'en poursuivant avec le zèle de la foi du Seigneur ceux qui pervertissent et sont pervertis, et en arrachant avec toute la sévérité possible ce venin des âmes saines afin qu'il ne s'étende pas plus au loin ; » élevant notre voix apostolique en votre illustre assemblée, Nous réprouvons, proscrivons et condamnons les erreurs ci-dessus énoncées, non seulement comme contraires à la foi et à la doctrine catholiques, aux lois divines et ecclésiastiques, mais même à la loi et à la justice naturelle et éternelle et à la droite raison.

Exhortation des évêques à la viligance

Pour vous, Vénérables Frères, qui êtes le sel de la terre, les gardiens et les pasteurs du troupeau du Seigneur, Nous vous exhortons et vous conjurons de plus en plus à continuer, avec votre admirable piété et votre zèle épiscopal, ainsi que vous l'avez fait, au souverain honneur de votre ordre, d'éloigner avec un soin et une vigilance extrêmes de ces pâturages empoisonnés les fidèles qui vous sont confiés, de combattre et de réfuter la perversité monstrueuse de ces opinions, tant par la parole que par les écrits. Vous savez en effet qu'il s'agit d'intérêts suprêmes, puisqu'il s'agit de la cause de notre très sainte foi, de l'Eglise catholique, de sa doctrine, du salut des peuples, de la paix et de la tranquillité de la société humaine. C'est pourquoi, autant qu'il est en vous, ne cessez jamais d'éloigner des fidèles la contagion de ce fléau, c'est-à-dire de détourner de leurs yeux et de leurs mains les livres et les journaux pernicieux, d'instruire les fidèles des saints préceptes de notre auguste religion, de les exhorter et de les avertir de fuir ces docteurs d'iniquité comme on fuit la rencontre d'un serpent. Portez tous vos soins et toutes vos sollicitudes particulières à ce que le clergé soit saintement et savamment instruit, et qu'il brille de toutes les vertus ; que la jeunesse des deux sexes soit formée à l'honnêteté du cœur, à la piété et à toutes les vertus ; que l'ordre des études soit salutaire. Veillez avec une extrême diligence à ce que, dans les lettres et dans les hautes et fortes études, rien ne se glisse qui soit contraire à la foi, à la religion et aux bonnes mœurs. Agissez avec énergie, Vénérables Frères, et, dans cette grande perturbation des temps, ne laissez pas abattre votre courage ; mais, fortement appuyés sur le secours divin, prenant le bouclier inexpugnable de la justice et de la foi, saisissant le glaive spirituel qui est la parole de Dieu, ne cessez pas de vous opposer aux efforts de tous les ennemis de l'Eglise catholique et de ce Siège Apostolique, de briser leurs traits et de rompre leurs assauts.

Recours à la prière pour écarter les erreurs

Et cependant, les yeux élevés jour et nuit vers le ciel, ne cessons pas, Vénérables Frères, d'implorer dans l'humilité de notre cœur, et par nos plus ferventes prières, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation qui fait luire la lumière dans les ténèbres, qui des pierres même peut faire sortir des enfants d'Abraham, et de le conjurer par les mérites de Jésus-Christ Notre-Seigneur, son Fils unique, de tendre une main secourable à la société chrétienne et civile, de dissiper toutes les erreurs et les impiétés, d'éclairer des clartés de sa grâce les intelligences de ceux qui s'égarent, de les convertir et de les rappeler à lui, d'assurer à sa sainte Eglise la paix désirée, afin qu'elle obtienne par toute la terre de plus grands accroissements et qu'elle y fleurisse et y prospère. Afin que nous puissions obtenir plus facilement ce que nous demandons, prenons pour médiatrice auprès de Dieu, la très sainte et Immaculée Mère de Dieu, la Vierge Marie, qui, pleine de miséricorde et d'amour pour tous les hommes, a toujours anéanti toutes les hérésies et de qui le patronage auprès de Dieu n'a jamais été plus opportun. Sollicitons aussi les suffrages tant de S. Joseph, l'époux de la très sainte Vierge, que des saints apôtres Pierre et Paul, de tous les habitants des cieux, et surtout de ceux que nous honorons et vénérons comme venant d'être inscrits dans les fastes de la sainteté.

Avant de mettre un terme à nos paroles, Nous ne pouvons résister au désir de confirmer de nouveau le témoignage de la suprême consolation qui Nous pénètre en jouissant de votre admirable concours, à vous, Vénérables Frères, qui êtes attachés à Nous et à cette Chaire de Pierre par les liens de la fidélité, de la piété et de la révérence, et, remplissant votre ministère avec un zèle admirable, vous glorifiez de procurer la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes ; vous qui, dans la plus étroite concorde de vos âmes, ne cessez pas, ainsi que vos Vénérables Frères les Evêques de tout l'univers catholique et les fidèles confies à leurs soins, d'apporter de toute manière des soulagements et des adoucissements à nos graves angoisses et à nos cruelles amertumes. C'est pourquoi, en cette occasion, Nous faisons profession publique, et par le langage le plus affectueux, de la reconnaissance et de l'amour que Nous portons à vous, à ces vénérables frères et à tous ces fidèles. Et Nous vous demandons que, de retour dans vos diocèses, vous vouliez, en notre nom, faire connaître ces sentiments aux fidèles remis à vos soins, et de les assurer de notre affection paternelle en leur conférant la bénédiction apostolique que, du fond de notre cœur et avec les vœux les meilleurs de toute félicité, Nous sommes heureux d'accorder à vous, Vénérables Frères, et à eux-mêmes.

Source : *Recueil des allocutions consistoriales, encycliques et autres lettres apostoliques citées dans l'encyclique et le Syllabus*, Librairie Adrien Le Clere, Paris, 1865, p. 264. – Les titres ont été ajoutés par nos soins.